Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE
Direction Départementale des Territoires
Service Territorial Nord/Unité Urbanisme et Aménagement/Observatoire territorial-planification

AVIS

Mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Trois Ormes Sur les communes de Coupvray et Magny-le-Hongre

Le 11 octobre 2012, le préfet de région en tant qu'autorité environnementale a rendu un avis portant sur l'étude d'impact du dossier de création de la ZAC des Trois Ormes sur les communes de Coupvray et Magny-le-Hongre.

Conformément aux articles L.122-1-1 et R122-11 du code de l'environnement, le dossier de l'étude d'impact portant sur le dossier de création de la ZAC des Trois Ormes sur les communes de Coupvray et Magny-le-Hongre et l'avis émis par le Préfet de région en tant qu'autorité environnementale est mis à la disposition du public avant l'approbation de l'opération.

Cette mise à disposition du public se déroulera du jeudi **22 novembre au jeudi 6 décembre 2012 inclus**, soit pendant 15 jours, à la mairie de Coupvray (Place de la mairie 77700 Couvpray) ; de Magny-le-Hongre ((Place de la mairie 77700 Magny-le-Hongre) et au SAN du Val d'Europe (BP 40 – Chessy 77 701 Marne-La-Vallée Cedex 4) pendant toute la durée de la mise à disposition aux jours et heures d'ouvertures habituelles.

Les pièces du dossier , ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles paraphé, seront déposés à la mairie de Coupvray, de Magny-le-Hongre et au SAN du Val d'Europe pendant toute la durée de la mise à disposition aux jours et heures d'ouvertures habituelles. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

L'avis est consultable sur le site Internet de la préfecture et sur le site Internet de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne